

DECLARATION du Conseil National du Parti Démocrate Populaire

Réuni à Paris, le 11 juin, le Conseil National a adopté à l'unanimité, en conclusion de ses travaux la déclaration suivante :

LE Conseil national approuve la politique de fermeté et de dignité française, définie par les derniers discours du Président du Conseil :

RAPPELLE qu'il s'est toujours déclaré partisan de la collaboration internationale ; souhaite ardemment qu'elle revienne possible sur la base des réalités géographiques et humaines, dans le respect du droit, mais constate que toute concession faite actuellement aux états totalitaires, qui se glorifient de ne pas croire au droit, ne servirait qu'à accroître leur potentiel de guerre, leurs exigences et leur audace ; affirme spécialement que, dans les circonstances présentes, une conférence économique internationale ne pourrait aboutir qu'à un échec ; prône, en effet, disposées à accepter des collaborations économiques qui aboutiraient à leur destruction. Le France tout en espérant une détente, ne peut aujourd'hui que constater. Sûre de sa force, de son Empire et de ses alliances, sa résistance morale ne doit pas faiblir.

POUR la maintenir, le Gouvernement se doit de répartir équitablement les efforts et les sacrifices, dont la nécessité ne saurait être contestée. Il devra veiller aussi à ce qu'aucune façon les circonstances présentes ne servent de prétexte à une politique ou à des attitudes de réaction sociale. Ce peut être et doit être l'honneur de la démocratie française. Ce peut être aussi sacrifier, ni la liberté, ni la justice sociale. Et, puisqu'il a reconnu enfin l'importance primordiale des problèmes familiaux, le Gouvernement devra sans tarder davantage passer aux actes.

LE Conseil national affirme une fois de plus l'attachement du Parti à la représentation proportionnelle intégrale, condition préalable au rajustement des institutions républicaines. Les derniers débats relatifs à la réforme ont fait tristement révéler l'insécurité d'un grand nombre de politiciens. De semblables déloyautés risquent de fournir aux adversaires de la République leur meilleur argument. En poursuivant sans démagogie leur effort politique, les démocrates populaires, prêts à toutes les collaborations, demeurent au service de l'intérêt général de la Nation.

La politique britannique

LES PRECISIONS

La presse allemande même toujours grand bruit autour de la politique des démocrates, nous a permis de justifier de la politique d'encouragement. Elle n'est pas de crainte, mais de confiance. Elle ne sera peut-être proche malgré tout — du pacte anglo-franco-russe.

Afin d'éclaircir l'opinion mondiale dans toute la mesure du possible, Lord Halifax prit une première fois la parole la semaine dernière devant les Lords pour déclarer que le Gouvernement de Sa Majesté poursuivait plus que jamais la conservation de la paix, souhaitait que des négociations futures possibles, était prêt à examiner toutes les requêtes, fussent-elles même colorées de la théorie à la mode de l'expansion vers l'Est, et celle — un peu partout. En Allemagne, où l'on prétend ne pas vouloir qu'on parle de la « géographie » d'Albion. Dans l'ensemble du monde, où les « anti-Munichois » sentent revenir sur eux l'atmosphère de septembre dernier. Seule l'Italie, toujours un timide sourire, toutes les paroles prometteuses de négociations étant pour l'instant avidement recueillies de l'autre côté des Alpes. Sans doute le « protecteur » fit-il un rappel à l'ordre, car d'un coup la plume de M. Virgilio Gaya redevenait pleine d'une encre aussi noire que celle du docteur Goebbels.

Voquant tout d'incompréhension et désirant cependant être compris, Lord Halifax prit de nouveau la parole lundi devant les Pairs du Royaume britannique, dans le même temps que M. Neville Chamberlain expliquant aux Communes les conditions qui lui paraissent constituer toute possibilité de conférence internationale.

Lord Halifax s'efforça de ne pas froisser les susceptibilités des gens qui redoutent un Munich N° 2, tout en redisant à l'Allemagne sa volonté de collaboration. Il affirma donc que toute tentative de guerre rencontrerait la force, mais que si aucune volonté d'agression n'existe nulle part, les pactes qui ne concluent à aucune chance de guerre. Nous applaudissons sans réserve quant à nous à un tel langage de probité et de droiture.

Il s'agit bien en effet de constituer devant toute volonté d'agression.

Lire en page 5 :
Réponse de M. E. DALADIER
aux députés
démocrates populaires

STURKUS.

Le Petit Démocrate

Journal de la démocratie populaire

Secrétaire Général : RAYMOND LAURENT N° 1020 — DIMANCHE 18 JUIN 1939

A Paris, le 11 Juin

LE CONSEIL NATIONAL DU PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

a été consacré à une mise au point des nécessités politiques et sociales

Présidées par Paul Simon et Louis Martel, les séances suivies par de nombreux militants ont démontré notre ferme résolution de faire prévaloir notre idéal de liberté et de progrès social

La guerre des nerfs

La insensibilisation et ses dangers

C'est une vérité évidente qu'à dans des années classiques du réformisme. La France s'est désolée ce que vaut un tel anesthésique. Mais il restait la suggestion et la tentation de la morphine que le patient s'accroche à cette tension nerveuse qu'elle procure une période de rémission de ses souffrances, mais dont il faut bientôt augmenter la dose, et qui devient elle-même un poison empoisonneur.

Garier son sang-froid est assuré, dans les heures présentes, ce n'est pas la guerre qui est le danger. C'est peut-être ce qui prolonge longtemps, un devoir strict pour tous les bons citoyens. Mais il ne faut pas commettre le sang-froid avec l'incertitude morale et l'apathie que l'on voit procurer les drogues.

Or, nous entrons dans une période où le Führer peut être tenté de recourir à une fois encore à la méthode de celle nation que chaque jour appelle la persécution intérieure et que celui qui en est l'objet s'y soumette d'autant plus facilement qu'il a déjà accepté les décisions officielles de la France, la guerre espagnole n'a fait plus de huit cent mille victimes civiles et que ces victimes sont, pour ce qui concerne l'Allemagne, le camp de ceux sur lesquels s'est exercée la verve de l'aviation « à gaz » allemande qui a tué plus de cent mille personnes.

Or, est prêt à envisager des discussions avec Berlin ou Rome comme si leurs gouvernements ne traînaient pas derrière eux de tels crimes, et de telles iniquités.

Or, est prêt à envisager des discussions avec Berlin ou Rome comme si leurs gouvernements ne traînaient pas derrière eux de tels crimes, et de telles iniquités.

Or, est prêt à envisager des discussions avec Berlin ou Rome comme si leurs gouvernements ne traînaient pas derrière eux de tels crimes, et de telles iniquités.

Or, est prêt à envisager des discussions avec Berlin ou Rome comme si leurs gouvernements ne traînaient pas derrière eux de tels crimes, et de telles iniquités.

Or, est prêt à envisager des discussions avec Berlin ou Rome comme si leurs gouvernements ne traînaient pas derrière eux de tels crimes, et de telles iniquités.

Or, est prêt à envisager des discussions avec Berlin ou Rome comme si leurs gouvernements ne traînaient pas derrière eux de tels crimes, et de telles iniquités.

Or, est prêt à envisager des discussions avec Berlin ou Rome comme si leurs gouvernements ne traînaient pas derrière eux de tels crimes, et de telles iniquités.

Or, est prêt à envisager des discussions avec Berlin ou Rome comme si leurs gouvernements ne traînaient pas derrière eux de tels crimes, et de telles iniquités.

LE CONSEIL NATIONAL DU 11 JUIN

Louis MARTEL annonce au Conseil National qu'à la demande de Reille-Soult, rapporteur de politique économique et sociale, la parole sera donnée d'abord à Eugène BELLU, Le Président de la Commission Ouvrière, donne alors lecture du rapport, où il a résumé les résultats de l'enquête entreprise par la Commission sur l'application des décrets-lois, et que Le Petit Démocrate publiera dans son prochain numéro.

La parole est ensuite donnée à Reille-Soult.

REILLE-SOULT, rapporteur : déclare qu'il semblerait, à l'audition des conclusions de l'enquête de la Commission ouvrière, que l'expérience faite par le Gouvernement ait échoué. Mais on oublie vite, en France, et il convient de rappeler les arguments donnés par A. Bastianielli au Congrès de Saint-Etienne pour proposer au Parti de soutenir la politique économique et financière du cabinet Daladier. La crise de septembre avait totalement paralysé les affaires; elle avait créé un ensemble de charges nouvelles nécessaires pour faire face aux menaces de guerre. La monnaie était compromise, la Trésorerie ruinée, notre stock d'or était entamé. Le mi-

nistre des finances de l'époque, M. Marchandeau, proposait d'établir le contrôle des changes.

En refusant cette suggestion, le Président du Conseil a voulu tenter une dernière expérience de libéralisme monétaire. C'est dans ce cadre que M. Paul Reynaud a entrepris son action.

L'autarctisme constitue le climat favorable à la naissance et au maintien des dictatures en dépit des opinions publiques. Elle est destructrice de la liberté. En politique extérieure, elle était un obstacle à l'union indispensable des Démocrates. Les projets Reynaud tendaient au contraire à maintenir la liberté économique par la recherche de l'équilibre budgétaire, à obtenir la baisse du loyer de l'argent par la diminution du recours à l'emprunt. Pour permettre à la matière impossible de faire face aux charges nouvelles, le ministre voulait tenter de multiplier les échanges, d'augmenter la production et la masse des salaires payés.

Ce programme a paru audacieux, irréalisable au moment où la situation internationale accroissait les besoins de l'Etat. Cependant le Parti l'a approuvé, et l'orateur croit que c'est à juste titre qu'il a adopté une attitude pleine de courage, exempte de toute démagogie. (Très bien Très bien).

Au mois de mars dernier, en effet, nous nous sommes retrouvés devant la même situation qu'au mois de septembre, aggravée du fait que l'illusion d'une entente avec l'Allemagne était dissipée. Et cependant, les mêmes phénomènes économiques ne se sont pas reproduits. Le franc est resté stable, le stock d'or, loin de diminuer, a augmenté. C'est là le premier résultat positif de l'expérience.

En ce qui concerne l'étranger, on a confiance dans la France

Il est dû surtout au jugement nouveau que l'étranger porte sur la France. Celle-ci paraît avoir retrouvé sa santé morale et physique. Sa force économique, la puissance d'avenir de cette économie donnent confiance. Au 31 mars, 20 milliards d'or étaient rentrés. Cinq ont été cédés à la Banque de France par le fonds d'égalisation alors qu'autrefois on observait le mouvement inverse.

En acceptant les sacrifices dans le calme et dans l'ordre, le pays a impressionné l'étranger. Mais c'est surtout dans les chiffres que l'on trouve la marque du redressement.

En mars 1938, les rentrées d'impôts traduisaient un déficit de 305 millions sur les évaluations budgétaires, alors qu'en mars 1939 les évaluations sont inférieures de 79 millions aux rentrées d'impôts, et le chiffre des recouvrements dépasse de 760 millions le chiffre de la période correspondante de 1938.

Le cours moyen des valeurs à revenu variable est passé de 205 à 236 pendant le même temps; le cours des fonds d'Etat s'est élevé en moyenne de 14 à 18 %.

Ces résultats n'intéressent pas que les spéculateurs. Ils démontrent que le pays a des capitaux en réserve, prêts à s'employer dès que les circonstances extérieures le permettent et que, par conséquent, la baisse du loyer de l'argent peut se réaliser.

Le taux moyen des obligations est tombé de 7,80 % en avril 1938 à 5,60 %

REILLE-SOULT

DÉPUTÉ DU 1^{er} TRN
MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES

ayant fait le point de la station économique
souligne la nécessité d'une politique sociale et familiale

en 1939. Le taux de l'escompte a été réduit de 4 à 2 % de 1937 à maintenant. C'est la marque de la confiance de l'épargne dans le développement de l'activité économique.

Cette confiance est-elle justifiée?

Cette confiance est-elle justifiée ? Les prix-or sont, en France, plus bas que partout ailleurs dans le monde. Nos exportations ont donc pu s'accroître, tandis que le déficit de notre balance commerciale diminuait : il est tombé de 1.522 millions en avril 1938 à 1.090 millions en avril 1939. Alors que les importations ont augmenté de 236 millions les exportations ont augmenté de 673 millions, dont 400 millions pour les objets fabriqués. La production augmente elle aussi. Si l'on prend pour base l'indice 100 en 1928, cet indice qu'il était descendu à 82 en 1938, est passé à 92 en 1939.

Les autorisations de bâtir se sont accrues de 50 %; l'indice de l'activité économique est passé de 61 à 73 (Applaudissements).

Le succès est moins net, il est plus



ORDRE DU JOUR relatif à l' APPLICATION DES LOIS SOCIS adopté à l'unanimité par le Conseil National

Le Conseil national du Parti Démocrate Populaire adopte l'ordre du jour suivant qui a été lu à la Commission ouvrière du Parti,

1^{er}. - émet le vœu que le Gouvernement veille à l'un des lois sociales dans un esprit de conciliation qui ne se, sous prétexte des nécessités de la production, les légèretés des travailleurs ;

2^e. - émet le vœu que la surproduction nécessaire Défense Nationale soit organisée et répartie de manière à créer un déséquilibre préjudiciable à l'économie nationale des industries de Paix et les industries de Guerre ;

3^e. - émet le vœu que, dans les établissements, des mesures de justice soient prises immédiatement par les agents administratifs techniques et d'encadrement d'anomalies réglementaires bouleversant les principes élémentaires de la hiérarchie, en vue de leur assainissement normal ;

4^e. - demande au Groupe parlementaire démocratique et au président de la Commission Exécutive Champetier de Ribes, Ministre des Anciens Combattants, de faire les interventions rapides des vœux ci-dessus.

précaire en matière de salaires. Le chômage total a diminué; il est vrai qu'une classe de réserve est sous les drapeaux, mais qui ne compte pas à bien loin près que des salariés des villes; elle renferme une très forte proportion d'agriculteurs. D'autre part les chômeurs sont en majorité des ouvriers âgés qui ne retrouveront plus d'emploi et qui sont devenus des chômeurs définitifs, quoi qu'on fasse. En décembre 1938, il y avait 40.000 chômeurs de plus qu'en décembre 1937, en avril 1939, il y en avait 5.000 de moins qu'à l'époque correspondante de 1938.

Le chômage partiel est, lui aussi, en régression. La proportion d'ouvriers travaillant moins de 40 heures est tombée de 18,3 % à 8,6 %. Celle des ouvriers travaillant plus de 40 heures est passée de 41 % à 27 %. Malheureusement la hausse des prix intérieurs, surtout celle qui s'est produite de 1936 à 1938, — car les prix ont peu monté en 1939, — a rendu illusoire les augmentations de salaires.

En résumé, l'expérience paraît réussir sur le plan technique; seule la crainte de l'avenir l'empêche de porter tous ses fruits. Elle demande donc le temps nécessaire à son développement et le climat indispensable à son épanouissement.

Le succès de l'expérience dépend du Gouvernement

Son succès dépend de nous et du Gouvernement. Il ne serait pas mauvais que celui-ci, lorsqu'il demande des sacrifices très lourds, commente et explique ses projets. Il faut qu'il évite de donner un aliment inutile aux protestations en promulguant des mesures mal étudiées, qui ne sont pas conformes à la justice, qui méconnaissent le principe de l'égalité des devoirs. Il ne faut pas sembler faire œuvre de régression sociale.

Les décrets-lois ont amorcé une réforme de la protection de la famille. C'est là un paragraphe important du programme du P. D. P. Il est regrettable toutefois que le Gouvernement n'ait pas tenu compte des suggestions du Groupe, notamment lorsqu'il a réparti les crédits prévus pour l'augmentation du traitement des fonctionnaires. Ceux-ci devraient recevoir l'allocation de la femme au foyer. L'indemnité de résidence devrait être relevée. Aucune compensation du tarif des transports n'a été consentie aux familles ouvrières.

une importante proposition. (Très bien, Très bien).

Il convient de maintenir la législation sociale

Enfin, il convient de maintenir la législation sociale. Pourquoi répartir le travail sur plus de cinq journées lorsque cela n'est pas nécessaire? Le peuple français accepte les sacrifices, mais il se cabre lorsqu'on le brime. Pourquoi cette inégalité de traitement dans le paiement des heures supplémentaires? Cette différence entre les salariés des industries privées et ceux des industries de guerre? Comment se fait-il que, souvent, l'ingénieur soit moins payé que l'ouvrier? La force de la France réside aussi dans ses classes moyennes et c'est le contribuable qui fait les frais des erreurs sociales. (Applaudissements).

Il n'y a pas d'union,

si la classe ouvrière n'y participe pas

Mais le Gouvernement ne peut faire l'union si la classe ouvrière n'y participe pas de bon gré. On dit qu'elle souhaite un nouveau juin 1936. Il faut lui montrer que la législation sociale existe toujours et supprimer tout esprit de brimade.

Le P. D. P. a voulu le succès de cette expérience. L'orateur demande au Conseil de permettre au Groupe de continuer sa collaboration au Gouvernement qui l'a entreprise, en lui signalant d'urgence le danger de certains actes, la nécessité de certaines réformes d'ordre social, garantissant la famille, les clas-

ses moyennes, leur salaire vital, et les libertés ouvrières. Le Parti est le seul qui, dans la majorité, soit en liaison avec la classe ouvrière. Il peut donc utilement donner des avertissements au Gouvernement, et des conseils utiles. C'est ce que nous venons de faire en appelant son attention sur la situation des mobilisés. Si nos avis n'étaient pas écoutés, si une politique de classe devait se substituer à une politique d'union, il appartiendrait au prochain Congrès de décider de notre attitude. (Vifs applaudissements répétés).

Louis MARTEL remercie Reille-Soult de son substantiel rapport qui a montré les résultats intéressants de l'expérience en cours. Mais l'opinion est troublée; cela montre l'importance de la propagande en politique intérieure comme en politique extérieure. (Très bien, Très bien.)

OBJECTIF de CHACUN :

faire dans l'année

un abonnement
une adhésion
une souscription

personne n peut refuser

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

ORDRE DU JOUR DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE adopté à l'unanimité par le Conseil National

Le Conseil national du Parti Démocrate Populaire affirme une fois encore que l'union de tous les Français, nécessaire tant au maintien de la paix qu'à la grandeur de la nation, n'est pas moins indispensable à la sauvegarde de nos institutions, à la renaissance de notre activité économique, à notre rayonnement moral dans le monde.

Parlant au nom d'un Parti qui a toujours eu le double souci de promouvoir un ordre véritablement humain et de ne sacrifier à aucune forme de démagogie, le Conseil national reconnaît, certes, que les exigences de la défense et du redressement du pays requièrent les concours et les sacrifices de toutes les catégories de citoyens. Mais il déclare avec la même vigueur que ces exigences ne sauraient justifier ni le sabotage des lois sociales, familles, ni l'ajournement de réformes qui s'imposent, plus que jamais, dans le sens de la collaboration pleinement institutionnelle et de l'organisation de l'économie.